



Commune de MAISOD  
230, Route du Pont de la Pyle  
39 260 MAISOD  
03.84.42.32.46 - mairie@maisod.fr

## DÉLIBÉRATION N° M-2023-0031 DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/10/2023

L'an deux mille vingt-trois le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel BLASER.

### Étaient présents :

M. Michel BLASER, Mme Céline GROS, Mme Michèle BERTHOLINO, M. Régis LACROIX, Mme Sonia MORNICO, Mme Julie REVY, M. Charles MIELLIN, Mme Delphine BARTHET

Procuration(s) : M. Michel RAGEOT à M. Charles MIELLIN  
M. Julien BUFFAUT à M. Michel BLASER

### Étai(ent) absent(s) :

Étai(ent) excusé(s) : M. Franck GANEVAL, M. Julien BUFFAUT, M. Michel RAGEOT

À été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme Céline GROS

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11  
Présents : 8  
Absents : 3  
Pouvoirs : 2

Nombre de suffrages  
exprimés :  
Pour : .....  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Date de convocation  
04/10/2023

Date d'affichage  
04/10/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :  
12/10/2023

et publication du :  
12/10/2023

## FINANCES \_ ACCA de MAISOD

### - Frais géomètre

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune signera avec l'ACCA de MAISOD, un bail emphytéotique pour la construction de la cabane de chasse.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de procéder à une division parcellaire. Une déclaration préalable sera effectuée à la demande du cabinet Géomètre Alban VUILLEMEY.

L'ACCA de Maisod, propose de participer à hauteur de 50 % les frais engagés pour les travaux du cabinet Alban VUILLEMEY,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal **VALIDE** la proposition de l'ACCA de MAISOD de participer aux frais à hauteur de 50 %.

Envoyé en préfecture le 23/10/2023

Reçu en préfecture le 23/10/2023

Publié le

ID : 039-213903073-20231011-M\_2023\_0031-DE

S'LO

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les  
membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Michel BLASER

